

Sujet : [INTERNET] CONTRIBUTION ENQUETE PUBLIQUE SCEA KILMAS HOUCK PITGAM

De : eveline lelieur <elielieur@sfr.fr>

Date : 26/09/2019 11:22

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe ma contribution à l'enquête publique concernant une demande d'agrandissement de l'élevage avicole SCEA KILMAS HOUCK à Pitgam (59).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées,

Eveline Lelieur née Lepoivre, 1430 Rue de Leffrinckoucke, 59240 Dunkerque, tel: 06 89 20 23 49
Née à Hazebrouck, le 04 04 1947.

— Pièces jointes : —

Pitgam poule1 -6 revu-.odt	28,2 Ko
Elevage Pitgam - Copie.doc	23,0 Ko
Elevage Pitgam.odt	28,2 Ko

Contribution à l'enquête publique sur l'autorisation d'exploiter pour l'agrandissement de l'élevage agricole de poulets de chair et la création d'une unité de compostage des effluents de l'élevage au Kilmas Houck à Pitgam

Eveline Lelieur secrétaire du Groupe Environnement Santé de Flandre
Médecin retraitée

En préambule il faut remarquer qu'il n'y a eu aucune réunion publique informative ni explicative ce qui à mon sens est fort regrettable.

Les enjeux sanitaires:

On peut être très surpris que l'on autorise encore des installations qui produisent autant **d'ammoniac**.

Ce gaz, provenant des urines et excréments des poulets, se combine à d'autres polluants et ainsi est à l'origine de la formation de poussières très fines et dangereuses (PM 2,5). L'installation rejettera (en plus des autres polluants) 10 tonnes de ce gaz par an (dépassant les seuils autorisés et nécessitant une déclaration annuelle aux autorités). Quand on sait qu'actuellement le nombre d'élevages avicoles se démultiplie dans les Flandres françaises, on se pose des questions à propos de la pollution atmosphérique. Les épisodes de pollution depuis le début de l'année 2019 dans la région dépassant largement les seuils autorisés (25 micro g/m³ pour les PM 2,5) ne sont ils pas suffisants ? La France est d'ailleurs passible à ce titre de lourdes amendes européennes. Monsieur le Préfet a pris des mesures pour essayer de diminuer ces pollutions. Pourquoi ne pas prendre des mesures préventives quand on le peut ?

Ces poussières fines aggravent les **maladies respiratoires** (asthme infantile, bronchite chronique), **cardiaques** et **cancéreuses** et provoque une mortalité prématurée importante particulièrement près des sites industriels sous le vent desquelles se situe Pitgam.

L'ammoniac est toxique pour la santé. Il provoque de l'irritation des yeux et des voies respiratoires à faible dose. Au delà il devient dangereux pour le système nerveux et peut aller jusqu'à provoquer la mort par oedème pulmonaire en cas d'accident. Sans compter que son **odeur nauséabonde** empestera le voisinage. Des mesures draconiennes de rinçage de l'air, de qualité de nourriture de la volaille, de gestions des fientes et du respect du cahier d'épandage sont indispensables. Quelles garanties avons nous qu'elles soient prises ?

Certains aliments pour volailles contiennent de **l'arsenic** qui se retrouvera ensuite dans les fientes conditionnées puis répandues au grand air et sur les sols des champs produisant notre alimentation.

Qui vérifiera la nourriture des animaux ?

Les personnes les plus exposées sont les éleveurs eux-mêmes et leurs employés.

Ce type d'élevage très loin des conditions de vie naturelles des animaux oblige à leur administrer des antibiotiques systématiquement. Leur viande est ensuite consommée et provoque des résistances aux antibiotiques chez les humains. On ignore souvent que **l'antibiorésistance**, grave problème de Santé Publique résulte bien plus des anti-biotiques administrés systématiquement dans tous les types d'élevage, que de ceux prescrits en cas d'infection en médecine humaine.

Les enjeux environnementaux:

Les épandages de fientes reconditionnées et compostées pour l'épandage, inhérents à l'élevage (15 à 17 kg /poulet/an), vont accroître les **teneurs en nitrates et nitrites** contaminant l'air, l'eau et la terre ce qui entraîne après réactions chimique, une acidification des sols.

Une grande quantité d'**eau** est nécessaire pour ce type d'élevage. Bien plus que pourrait le nécessiter l'élevage du même nombre de poulets dans des conditions traditionnelles. L'eau est devenue précieuse et ne doit pas être gaspillée. En plus, chargée d'effluents, elle se répandra via les wateringues dans les rivières et jusqu'à la mer. Nous commençons à voir des algues proliférer comme en Bretagne mais dans des proportions bien moindre. Il ne faudrait pas que la multiplication des élevages provoquent des envahissements d'algues sur notre littoral.

L'alimentation des poulets contiendra probablement du soja ce qui contribue à la déforestation et à l'importation elle-même responsable de production de gaz à effet de serre émis par les bateaux. Enfin, ces poulets sont destinés via la société Lionor de Steenbecque reprise par des Américains à la vente en Pologne et en Afrique. Pourra-t-on un jour arrêter cette boucle infernale qui consiste à vendre à bas prix des volailles de mauvaise qualité aux Africains, lesquels ne peuvent pas les concurrencer et ainsi développer une économie locale. Sans avenir économique, ils se voient contraints de quitter leur pays pour venir grossir le nombre des immigrants.

L'éthique:

Les élevages industriels mettent les poulets dans des conditions effroyables de vie. Confinées, sans accès au grand air, sans lumière extérieure, sans alimentation naturelle, respirant sans cesse un air vicié, Ils reçoivent des additifs alimentaires. Certains meurent de cette **maltraitance**. Où est le respect du vivant, des animaux nourriciers? Nous n'avons pas le droit de les faire souffrir ainsi. Ces pratiques conduisent de plus en plus de personnes à devenir végétariennes.

Un projet qui «déclasse» la France:

L'évolution de la filière de l'élevage des volailles montre une tendance au changement. Les consommateurs boudent de plus en plus les œufs et la viande produits de façon industrielle. Des techniques nouvelles, plus respectueuses des Hommes et des animaux sont apparues et se développent rapidement. Les supermarchés et l'industrie agro-alimentaire suivent l'évolution des consommateurs et se fournissent de plus en plus avec des produits plus naturels et plus sains. Il est manifeste et prouvable que l'installation de couvoirs, d'élevages de poulets et de poules pondeuses qui se développent très vite et à grande échelle en particulier dans la Flandre française et dans la région le sont sous la houlette de Belges qui sans doute ne peuvent pas, pour différentes raisons, le faire dans leur pays. La France doit-elle être condamnée, comme les pays pauvres à législation tolérante, à subir le poids des pays plus riches qui développent ailleurs que chez eux les filières polluantes et périmées ou en voie de l'être, et ce pour quelques emplois (dans le cas présent un seul) exposés à des problèmes sanitaires, obligeant ainsi la population avoisinante à vivre dans une atmosphère malodorante et à respirer un air toxique pour sa santé ?

Conclusion:

Pour toutes ces raisons, j'estime que l'agrandissement de cet élevage ne doit pas être autorisé.